

9- Identification

Modifier ci-dessous les informations du REP si besoin

Le répondant (REP)		
9.1 - Nom, prénom du répondant		
	Situation actuelle si modifications	Situation précédente
Civilité, nom, prénom		
9.2 - Coordonnées du répondant		
Num, BisTer, Type et lib voie		
Complément d'adresse		
Code postal		
Commune		
Distribution spéciale		
Bureau distributeur		
Téléphones		
Mail 1		
Mail 2		

Observations §9 :

10 - Fin d'enquête

Heure de fin de l'entretien :	<input type="text"/> h	<input type="text"/> mn
Contact lors de l'enquête :	<input type="checkbox"/> Accueil normal	<input type="checkbox"/> Difficulté de contact
Nombre d'appels et/ou de visites nécessaires pour réaliser l'entretien.....	<input type="text"/>	
Position de l'unité dans l'échantillon pour la prochaine campagne :	<input type="checkbox"/> 1- Reste dans l'échantillon : active	<input type="checkbox"/> 2 - Reste dans l'échantillon : inactivité temporaire
	<input type="checkbox"/> 0 - Sort de l'échantillon (cessation, retraite...)	

Observations §10 :

TERRES LABOURABLES 2023

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Visa n° 2023A072AG du Ministre de l'économie, des finances et de la relance, valable pour la collecte 2023-2024 - Arrêté en date du 24/10/2022. Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées aux services de statistique agricole du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête pour les données à caractère personnel. Ces droits, rappelés dans la lettre-avis, peuvent être exercés auprès du Service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire – 3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Nom et prénom de l'enquêteur : Numéro d'enquêteur :

Identifiant Identifiant Balsa : Bio : Panel : Coefficient :

Affichage des données initialisées :

Pacage SIRET :

Statut juridique :

Nom, prénom ou Raison sociale :

Adresse Pac :

1 - Coordonnées du répondant (REP)

Nom, prénom :

Téléphone :

Adresse :

2 - Contact avec l'exploitant

2.1 - Mode de contact : téléphone visite

2.2 - Résultat du contact : accepté injoignable impossibilité de répondre refusé

3 - Entretien

Date de l'entretien :

Début de l'entretien :

h

mn

4 - Exploitation - Pacage

Le numéro Pacage ci-dessus a-t-il changé ? oui non

Si oui, nouveau numéro Pacage

5 - Activité agricole durant la campagne

L'exploitation a-t-elle produit durant la campagne en cours ? oui non

Si l'exploitation n'a pas produit, s'agit-il : 1- d'une cessation définitive d'activité (retraite...)

2- d'une cessation temporaire

Observations :

6 – Stocks à la ferme issus de la récolte 2022

ATTENTION ! Cette question concerne la récolte 2022

Exclure :

- les quantités stockées en dépôt chez un collecteur (elles appartiennent encore à l'exploitant)
- les quantités stockées à la ferme dont l'exploitant n'est pas propriétaire
- les quantités stockées issues de la récolte 2023
- les quantités destinées à l'autoconsommation (semences, animaux de l'exploitation...)

Indiquez dans le tableau ci-dessous, les quantités encore stockées à la ferme le **1^{er} juillet 2023, issues de la récolte 2022.**

Culture	Quantité encore stockée à la ferme au 1 ^{er} juillet 2023 en tonnes	Rappel production 2022 (en tonnes)
90 - Blé tendre récolte 2022		
40 - Orge récolte 2022		
09 - Colza récolte 2022		
39 - Maïs grain récolte 2022		

Observations

7 – CULTURES 2023

7.1 L'une de vos cultures est-elle labellisée AB ?

Oui Non

7.2 Cultures	Superficie (ha)	BIO O/N	Rendement aux normes (q/ha)	Apport en eau (mm)	Prévision de superficie (ha)
01- Blé tendre					
51- Blé améliorant ou de force (BAF)					
90 - Total blé tendre					
02 - Blé dur					
03 - Orge d'hiver					
04 - Orge de printemps					
05 - Avoine					
06 - Seigle					
07 - Triticale					
08 - Autres céréales non mélangées					
09 - Colza					
10 - Riz					
11 - Pois protéagineux (pois purs, hors mélanges)					
12 - Fève et féverole					
13 - Tournesol					
14 - Soja					
15 - Sorgho grain					
16 - Maïs grain irrigué (hors maïs grain humide)					
17 - Maïs grain non irrigué (hors maïs grain humide)					
18 - Maïs semences					
19 - Maïs fourrage irrigué (*)					
20 - Maïs fourrage non irrigué (*)					
29 - Maïs grain humide					
50 - Total Maïs					
21 - Betterave industrielle					
22 - Total pommes de terre (**)					
30 – Dont Pomme de terre – féculé					
31 – Dont Pomme de terre – consommation (**)					
98 – prévision de semis inconnue					
SURFACE AGRICOLE UTILISÉE					

(*) Maïs fourrage : Rendement en quantité de matière sèche

(**) Pommes de terres : ne prend pas en compte les surfaces destinées à la consommation familiale, inclut les plants certifiés

Observations